



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

**Circulaire 6288**

**du 01/08/2017**

**« Cité de la jeunesse » en Région de Bruxelles-Capitale – Promo Jeunes  
ASBL**

#### Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie- Bruxelles
- Libre subventionné
  - Libre confessionnel
  - Libre non confessionnel
- Officiel subventionné
  - Niveaux : Secondaire ordinaire (Région de Bruxelles-Capitale)

#### Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

#### Période de validité

- A partir du
- Du 01/09/2017 au 30/06/2018

#### Documents à renvoyer

- Oui
- Date limite :
- Voir dates figurant dans la circulaire

#### Mot-clé :

Cité de la jeunesse/dialogue interculturel/cohésion

#### Destinataires de la circulaire

- À Madame la Ministre -Présidente, membre du Collège de la Commission communautaire française, chargée de l'Enseignement
- Aux Pouvoirs organisateurs des écoles subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles, d'enseignement ordinaire secondaire de plein exercice
- Aux Chefs d'établissement des écoles organisées ou subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles, d'enseignement ordinaire secondaire de plein exercice

#### Pour information :

- Au Service général de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Aux Organes de représentation et de coordination des Pouvoirs organisateurs
- Aux Directions des Centres Psycho-Médico-Sociaux ordinaires organisés ou subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Aux membres du Service général de l'Inspection de l'enseignement ordinaire secondaire de plein exercice
- Aux Organisations syndicales
- Aux Fédérations d'associations de parents

**Signataire**

Ministre / Administration générale de l'Enseignement  
Administration : Direction générale de l'Enseignement obligatoire  
Mme Lise-Anne HANSE, Directrice générale

**Personnes de contact**

Pascal GERMY, Chargé de mission – 02/690.83.20 – pascal.germy@cfwb.be

Madame, Monsieur,

L'Organisation de Jeunesse PROMO JEUNES ASBL lance, pour l'année scolaire 2017-2018, un ambitieux projet de réflexion/recherche/action intitulé « Cité de la Jeunesse ». Ce projet bénéficie d'un appui de la Région de Bruxelles-Capitale et de la Fédération Wallonie-Bruxelles, dans le cadre des politiques de Promotion de la Citoyenneté, de l'Interculturalité, de la Diversité, de la Cohésion sociale et de la prévention du radicalisme violent.

Cette initiative, menée en partenariat avec Infor Jeunes Bruxelles ASBL, Philomène ASBL et le Centre d'anthropologie culturelle « LAAP » (UCL), entend **proposer à un panel d'adolescents scolarisés en Région de Bruxelles-Capitale (RBC) de conceptualiser une « Cité de la Jeunesse » idéale, telle qu'ils puissent s'en approprier le fonctionnement intégral.**

D'un point de vue pratique, le public ciblé est constitué de classes d'adolescents âgés de +/- 13 à 17 ans (3<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> secondaire / Enseignement général, technique, professionnel) issues pour partie d'écoles situées dans le « croissant pauvre » de la RBC et, pour l'autre partie, sises dans la couronne périphérique plus favorisée.

Ceci concerne 40 classes (2 x 20) (soit +/- 800 élèves) qu'il convient de jumeler 2 par 2 – idéalement sur base d'un différentiel significatif d'indice socio-économique – pour leur proposer d'effectuer conjointement un exercice de réflexion / recherche / action organisé dans l'espace public, sur la thématique conceptuelle d'une « Cité de la Jeunesse », lieu / espace qui serait dédié à l'activation / expression de leurs « projets-désirs » suivant une appropriation qu'ils sont invités à imaginer.

Dans un contexte de mutuelle relégation sociale, urbaine, scolaire et culturelle, le projet veut mettre en place les conditions d'auto-organisation de connivences entre deux jeunesses bruxelloises (qui se croisent rarement) dans un espace commun – géographique et intellectuel – non stigmatisant et non discriminant.

Il s'agit donc de mobiliser des jeunes autour d'un « faire » commun susceptible d'instaurer une amorce de coopération entre « singularités multiples ».

Le **calendrier** de mise en œuvre du projet est le suivant :

- Septembre 2017 – Phase 0 : explications aux et sensibilisation des enseignants, élaboration des binômes / appariements de classes pour l'année scolaire 2017-18 et exposé de l'approche et des outils philo-pédagogiques qui seront mis en œuvre.
- Octobre - novembre 2017 – Phase 1 : animation philo-pédagogique pratiquée dans chaque classe (40) au cours de 2 périodes consécutives et exposant les fondements conceptuels, ainsi que les hypothèses de travail coopératif qui sous-tendent le projet « Cité de la Jeunesse ».

Cette sensibilisation est effectuée en tandem par un(e) animateur(rice) de philosophie pour adolescents et un(e) spécialiste en sciences des religions.

Les **objectifs** de cette phase sont :

- Préparation à l'altérité / aux difficultés de l'en-commun / au conflit ;
- Réflexion pratique sur les concepts de Cité / de jeunesse ;
- Production d'une utopie modélisée :
  - 1 lieu (localisation / infrastructure) ;
  - Ensemble d'éléments concrets (agencement / fonctionnalités /...);
  - Ensemble de modalités pratiques (fonctionnement).

- Décembre 2017 - Février 2018 – Phase 2 : tenue de 20 ateliers de rencontre créative (1 journée), dans l'espace public, des binômes de classes constitués précédemment et rassemblés via les transports en commun.

Ces ateliers sont animés / encadrés par une équipe interculturelle qui rassemble artistes, artisans, philo-pédagogues, acteurs associatifs, chercheurs,...

Les **objectifs** de cette phase consistent en :

- Confrontation / mise en commun d'utopies modélisées ;
- Antagonisme conceptuel éventuel -----> agonisme constructif -----> « en-commun » concret ;



catalyse  
philo-artistique



synthèse  
dialectique

- Accord global sur un « making / doing » opérationnel.
- Mars - Avril 2018 – Phase 3 : l'objectif est de réunir, pendant une demi-journée et toujours via les transports en commun, chaque binôme pour une finalisation collective de son « oeuvre », initiée à l'escale précédente et affinée par chaque classe en suivant un canevas des tâches établi à cette occasion.

L'endroit de rencontre est choisi en fonction de son adaptation (locaux adéquats, matériel disponible, encadrement humain spécifique,...) au type de démarche créative entrepris (plans / maquettes / ROI / plan de gestion /...).

L'**objectif** de cette phase est d'aboutir, dans un lieu ad hoc et via des personnes-ressources adéquates (Ecole technique / professionnelle, cabinet d'architectes / avocats, salles de spectacle,...), à produire un modèle concret de Cité de la Jeunesse conforme au compromis élaboré en commun par chaque binôme.

- Mai - Juin 2018 – Phase 4 : journée festive de célébration plénière consacrée à exposer les productions créatives des participants, de manière à interpeller les mondes politique, socio-culturel, associatif,... à propos des « désirs-projets » incarnés par ces actes créateurs.

La période des « jours blancs » de fin juin pourrait être propice à l'organisation de cet événement dont les **buts** sont :

- D'assurer une visibilité / publicité au projet ;
- De présenter un Cahier de revendications pour une politique concrète de rencontre avec et par les jeunes ;
- De proposer une de mise en œuvre de projets-désirs exprimés par les jeunes pour une Cité voulue / assumée par eux.

Afin de pouvoir participer, gratuitement, à cette action citoyenne, vous trouverez ci-joint un formulaire d'inscription qu'il convient de retourner, complété, à l'attention d'Olivier DE ROY

([asbl@promojeunes.be](mailto:asbl@promojeunes.be) - Promo Jeunes ASBL - Passage du Travail 4 - 1000 Bruxelles – 02 219 65 48 – fax 02 219 70 67).

Il est à noter également que :

- Un dossier descriptif plus détaillé du projet peut être consulté sur [www.promojeunes-asbl.be](http://www.promojeunes-asbl.be) ;
- Les personnes de contact en charge du projet chez Promo Jeunes et à votre disposition pour tout renseignement / précision complémentaire sont :
  - M<sup>lle</sup> Eve HANSON – [e.hanson@promojeunes.be](mailto:e.hanson@promojeunes.be) – 0483 534 099
  - M<sup>r</sup> Bernard BUNTINX – [b.buntinx@promojeunes.be](mailto:b.buntinx@promojeunes.be) – 0497 137 733
  - M<sup>r</sup> Olivier DE ROY – [o.deroy@promojeunes.be](mailto:o.deroy@promojeunes.be) – 0475 828 829 ;
- Une **réunion** de présentation / information du projet est prévue le **mardi 19/09/2017 à 10 heures** dans les locaux de Promo Jeunes ASBL au Palais du Midi sis Boulevard Maurice Lemonnier 136 à 1000 Bruxelles (inscriptions auprès d'Olivier DE ROY).

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à la présente circulaire et de votre pleine coopération dans le soutien à ce projet et vous demande de bien vouloir en assurer la diffusion auprès des membres de votre personnel intéressés.

*Lise-Anne HANSE,*

*Directrice générale*